

AUCH: semaine européenne de la récupération des déchets

pédagogie, pédagogie et encore pédagogie.



AUCH: semaine européenne de la récupération des déchets

Pour la réduction des déchets

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, Grand Auch Agglomération, et ses partenaires, proposent, du 21 au 26 novembre, une série d'animations de sensibilisation pour les scolaires et le grand public.

Lundi 21 et mardi 22 novembre, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, à la salle des Cordeliers

Le public et les scolaires sont accueillis sur différents stands. L'objectif: informer sur les bonnes pratiques de tri, le compostage ... et bien d'autres comportements citoyens contribuant à la réduction des déchets.

De nombreux partenaires sont présents: le Syndicat de traitement Trigone, Valoris (réemploi des encombrants), AGZI (reconditionnement du matériel électrique), Le Relais (récupération des vêtements), Elemen'Terre (vaisselle réutilisable et des produits d'entretien écologiques), Le comptoir solidaire (récupération électroménager, multimédia, jardinage, informatique, bricolage).

Pour les scolaires, l'accent est mis sur la consommation « responsable » à travers un atelier pédagogique. Une partie de chaque classe compose son goûter habituel, une autre le prépare en réduisant les déchets induits et tous comparent ensuite leurs goûters avec le goûter « 0 déchets » du service Déchets. Une façon originale de faire réfléchir les écoliers sur l'importance de limiter l'achat de produits générant des déchets.

Mercredi 23 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, à la déchetterie d'Auch-Lamothe

Afin de sensibiliser à la nécessaire réduction des déchets, le Grand Auch Agglomération et le Syndicat de traitement Trigone s'associent pour organiser une opération de broyage de végétaux pour obtenir du paillage.

Tous les usagers qui viendront déposer des végétaux, pourront repartir avec du paillage qui aura été obtenu à partir de leurs déchets verts, tout en découvrant le fonctionnement d'un broyeur individuel.

3 ateliers pour découvrir des gestes simples contre gaspillage alimentaire

Mercredi 23 novembre de 17h à 19h30 au Super U de Marciac

Vendredi 25 novembre de 17h à 19h30 au Carrefour Market de l'Isle Jourdain

Samedi 26 novembre de 10h30 à 12h30 sous la halle aux herbes du marché à Auch

Comment la ville et le Grand Auch agissent pour la réduction des déchets.

Efforts pour limiter la consommation de papiers dans les services; Broyage des déchets verts pour obtenir du paillage (600m3 par an); Reconditionnement par un prestataire extérieur des cartouches d'encre collectées dans les services; Les conteneurs qui ne sont plus utilisés rejoignent une filière devalorisation; Tri des déchets dans les services; Utilisation de produits éco-labellisés pour l'entretien des locaux.

LES PLUS



Entretien avec Serge GONZALEZ adjoint chargé de l'environnement.

Infos diverses: les différentes possibilités de tri :

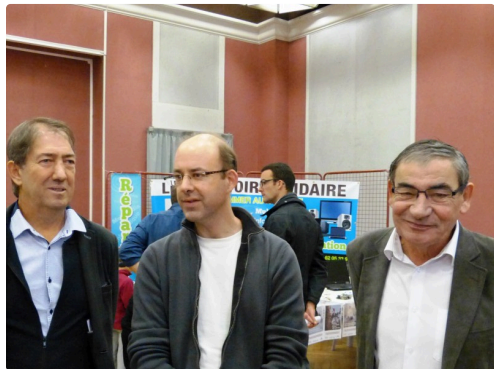
le compostage



Le lombricompostage



TRIGONE: La poule gasconne pour réduire les déchets.



Serge GONZALEZ adjoint chargé de l'environnement, Christophe COURTAUT service environnement du Grand Auch, Gérard MALHOMME vice-Président du Grand Auch, présentent la semaine.

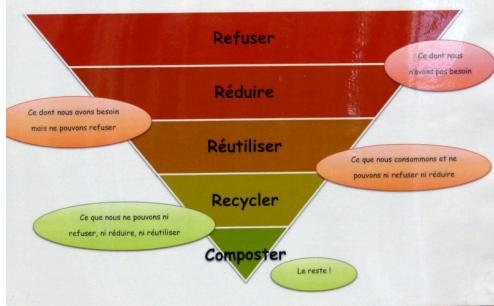


les enfants s'informent auprès du stand " Relais" récupération des vêtements



Au stand " Le comptoir solidaire"

Cinq Règles



Les cinq règles du tri.

Que donner au Relais ?

- Il suffit de les rassembler dans un **sac fermé** (moins de 50L).
- En raison des débouchés faibles, voire inexistants, merci de ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usées.
- Pour trouver le conteneur du Relais le plus proche de chez vous : www.lerelais.org

Ding Fring par le Relais, un réseau de boutiques solidaires et pas chères

- Vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Les plus beaux articles collectés sont revendus à petit prix dans nos boutiques Ding Fring.
- Pour trouver la boutique Ding Fring la plus proche de chez vous : www.lerelais.org

La fiche sur LE RELAIS.

DU NOUVEAU DANS LES CONSIGNES DE TRI

Avant

Vous déposiez dans votre sac/bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les bouteilles et flacons en plastique.



Bouteilles et flacons en plastique.

Pas besoin de les laver: il suffit de bien les vider.

MAINTENANT

Vous continuez à déposer dans votre bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les papiers et, en plus de cela, **tous vos emballages en plastique sans exception.**



Tous les emballages en plastique sans exception.

Rappel pour tous les plastiques.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

C'EST DÉCIDÉ : JE RÉDUIS MES DÉCHETS!



DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2016

Tout le programme sur www.Serd.ademe.fr



visuel_affiche_ser_d_2016.jpg